

**COMMISSION URBANISME VOIRIE BATIMENTS**  
**COMPTE-RENDU DU 6 04 2021**

À publier

Document interne

Présents : Cyril, Damien, Dominique Balzano, Pascal, Pierre, Christophe, Joël, Magali, Bertrand  
Isabelle Jeune pour la partie urbanisme

Excusés : Marie-Nicole

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants (à publier)

**Ordre du jour :**

- 1. Suivi des demandes d'urbanisme (seulement élus)**
- 2. Point sur les travaux des différents groupes de travail**
  - a) Voirie et Éclairage
  - b) Appartements
  - c) Maison St Martin
  - d) Aménagement du bourg (commission mixte Urbanisme/Patrimoine)
  - e) Signalétique
  - f) Projet d'aménagement de la place de Vingré
  - g) Défense incendie
  - h) Noms des rues
- 3. Questions diverses**

<b>DECISIONS PRISES</b>	<b>A RETENIR</b> (à destination des secrétaires de mairie)
Préciser si ces décisions : - bureau pour la mise en application Décisions sur des dossiers individuels d'urbanisme Courrier pour dépôt sauvage Panneaux à la Feuillade Travaux voirie à lancer - conseil Valider nom de l'impasse de la Feuillade Eclairage lotissement Château Gaillard	

**1. Suivi des demandes d'urbanisme**

Les dossiers en cours ont été présentés aux élus.

**2. Point sur les travaux des différents groupes de travail**

a) Voirie

Les subventions départementales pour les travaux de voirie sont connues. Elles ne couvriront pas la totalité des projets pour 2021.

La commission retient les travaux suivants :

- carrefour La Ranche –Kabély
- le Chatelard
- chemin du Granger

a2) Eclairage

Info SIEL : Dans le cadre du plan de relance, le SIEL financera davantage les travaux d'éclairage public pour les décisions à venir.

Extinction : les travaux n'ayant pas débuté nous pourrions prendre une nouvelle délibération pour profiter du financement supplémentaire (633.53€)

Lotissement château Gaillard : Suite aux précisions apportées par les copropriétaires le 18 février, le SIEL a réussi à retrouver le service ENEDIS qui a géré la viabilisation du lotissement en 2013 (service AREMA).

Le PRM créé correspond bien à un comptage Eclairage pour le lotissement château Gaillard, normalement le compteur aurait dû être installé lors des travaux.

Le règlement du branchement a dû être fait en 2013 et nous aurons juste des frais de mise en service à régler car il s'agit d'une mise en service et non d'un branchement.

Le SIEL propose donc

Travaux EP 479.44 € la participation de la communereste à confirmer avec le nouveau bonus plan de relance.

b) Appartements

Suite aux visites de l'architecte des bâtiments de France et du conservateur des monuments historiques, nous sommes au clair sur deux points.

- il faut laisser la possibilité d'accès à l'espace au-dessus de la Maison de Pays (wc et sdb actuels)

- cet espace est à rénover en appartement

Le groupe de travail se réunira rapidement pour envisager la destination (location à l'année ou location touristique) ainsi que les travaux à réaliser.

c) Maison St Martin

La demande au service du Domaine a été instruite et une visite a eu lieu fin mars.

L'évaluation a été reçue ce matin : 193 000€.

Le groupe de travail doit travailler sur l'utilisation future de ces locaux si la municipalité se porte acquéreur.

d) Aménagement du bourg (commission mixte Urbanisme/Patrimoine)

La prochaine réunion (date à définir) pourrait être consacrée à la place Lancelot et à l'enquête réalisée.

e) Signalétique

La prochaine réunion est programmée le mardi 13/04 à 18h

f) Projet d'aménagement de la place de Vingré

Une réunion technique a eu lieu avec une partie des responsables réseaux (Orange, SIEL, Département) et des avis demandés (Roannaise eau, Enedis, GRDF).

A ce niveau il y a pas de contraintes majeures par rapport à ce projet.

Par rapport à l'idée de réaliser un chantier participatif, il conviendra de veiller aux assurances, à la sécurité et à ce que ce soit du vrai bénévolat.

g) Défense incendie

La mise en place de poteau incendie dans le secteur de la Collonge n'est pas possible (manque de pression pour avoir un débit minimal). Nous devons donc passer par une bache incendie pour laquelle nous devons trouver un terrain (maximum 200m des constructions envisagées).

Par ailleurs l'étude réalisée par la Roannaise de l'Eau sur la DECI (défense extérieure contre l'incendie) montre la nécessité d'investissements importants dans les prochaines années (plus de 200 000€ alors que tous les secteurs ne sont pas chiffrés)

h) Noms des rues

Le groupe sera en mesure de proposer rapidement une liste d'une vingtaine de noms, de modifications à apporter et de lieux à nommer.

Suite aux travaux du carrefour de la Feuillade une impasse a été créée. Une étude auprès des riverains montre un consensus autour du nom « Impasse de la Feuillade ». Cette proposition sera faite en conseil municipal avant la création officielle de la voie.

### **3. Questions diverses**

Dépôt sauvage : le long de la D8 à proximité du Pont de Fonte. Un courrier sera fait au propriétaire.

Immeuble en vente en centre bourg rue de l'Hôpital. Un élu propose l'achat et la démolition pour créer des places de parking.

Roannais Agglomération a édité des fiches concernant les aides à l'habitat. Il est proposé de les intégrer au bulletin municipal en particulier celle sur la remise sur le marché d'un logement inoccupé (question évoquée lors d'une commission précédente)

Secteur de la Feuillade/la Collonge : les travaux paysagers sont terminés ; il faudrait remettre en place le panneau 50km/h, voir si un autre panneau de danger se justifie (marcheurs...)

<p><b>Prochaine commission : mardi 11 mai à 18h</b></p>
---